



La Randonnée Cérétane
BP 308
66403 Céret Cedex

Céret le 14 Septembre 2017

NOTICE D'INFORMATIONS - Séjour Randonnées

dans le Sundgau du 13 au 20 mai 2018

Le séjour est ouvert aux adhérents de la Randonnée Cérétane, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence F.F.R. 2017-2018 avec assurance R.C..



- Ouverture possible à d'autres licenciés F.F.R.,
- Nombre de participants : 16 au minimum à 24 au maximum.
- Date : du dimanche 13 Mai 18h (arrivée sur le lieu d'hébergement) au dimanche 20 Mai 9h (départ du lieu d'hébergement).
- Déplacements : voitures personnelles (Céret - Mooslargue 840km - environ 8h de route).
- Carte d'identité **obligatoire** (incursion en Suisse lors des randonnées).
- Carte européenne d'assurance maladie à jour.

PROGRAMME :

- Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée, avec un dénivelé positif de 150 à 400m ce qui situe la difficulté entre les niveaux promeneurs et marcheurs définis par le club. 6 jours de randonnées sont prévus.

HEBERGEMENT :



Résidence de tourisme "Le Royal" à Mooslargue (66580) - Appartements de 2 personnes - La résidence jouxte un golf (initiation 39€ pour 2h); elle dispose d'une piscine, d'un sauna, d'une salle de fitness (accès gratuits). Il est possible de prendre le petit déjeuner dans la résidence (7€ par personne). Les diners sont pris dans un restaurant situé à moins de 2km. A 3km, tous commerces : Intermarché, boulangerie, boucherie, etc.

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à 350 € par personne (485€ personne seule),

Ce prix comprend :

- L'hébergement, en appartement de 2 personnes,
- La literie et le linge de toilette,
- Sept repas pris dans un restaurant boissons incluses,
- L'accompagnement des randonnées par un animateur breveté.
- La redevance F.F.R. et celle du club La Randonnée Cérétane.
- L'apéritif de bienvenue (restaurant de L'Ange à Mooslargue).
- Le pourboire au personnel de la Résidence et des restaurants.
- La taxe de séjour.

Ne sont pas compris :

- Les petits-déjeuners et pique-nique (cuisine dans les appartements).
- Un diner spécialité du Sundgau,
- L'assurance annulation facultative (13€ par personne).
- Les frais de voyage AR.
- Les déplacements sur place basés sur le co-voiturage.
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme compris.

Inscriptions et modalités de paiement :

- Les inscriptions sont ouvertes à partir du 23 Septembre 2017.
- Une réunion d'information est prévue en décembre au local du club, à Céret.
- Un chèque d'acompte de 100€, à l'ordre de la Randonnée Cérétane devra être versé ce jour-là,
- Le solde sera payé fin Janvier 2018, à la signature des documents contractuels, à une date qui sera communiquée ultérieurement.
- Le nombre de places étant limité, elles seront attribuées dans l'ordre de réception des chèques d'acomptes.

CONDITIONS D'ANNULATION :

En cas d'annulation, les sommes suivantes seront retenues :

- Pour tout désistement, une retenue de 50€ sera opérée par l'association,
- Entre 29 jours et 15 jours avant la date d'arrivée : 30 % du montant total.
- Entre 14 jours et 03 jours avant la date d'arrivée : 75 % du montant total.
- Moins de 03 jours avant l'arrivée : 100 % du montant total.
- Pour les garanties individuelles souscrites, se reporter aux annexes 10 et 11.

RECOMMANDATIONS

- les randonnées sont faciles (niveau promeneur "plus" défini par le club),
- le terrain est souvent constitué de larges pistes,
- lors de la réunion prévue pour la signature des contrats, vous aurez une liste du matériel de base nécessaire pour ce séjour.

Le Responsable du séjour :

Bernard LAMBERT

06 12 75 24 08



Assurance RCP: MMA 14 Bd. Marie et Alexandre Oyon – 72030 LE MANS CEDEX 9
Garantie financière : UNAT 8, rue César Franck – 75015 PARIS

Annexe 12bis : articles R211-6 et R211-12 du code du tourisme et conditions de vente : disponibles sur le site <<randoceretane.org>>>>